

Questions orales

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, comme on ignore de quoi est saisie la Cour suprême du Canada, il est impossible d'en parler, et je ne veux pas dire que le huis clos ne me semble pas justifié.

S'il advenait qu'on ne sache toujours pas de quoi il s'agit le 11 mai, la ministre s'engage-t-elle à surveiller cette affaire de près et à en informer le plus tôt possible les députés et les Canadiens en général?

L'hon. Kim Campbell (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, je crois que le député pose la question en toute bonne foi. Certes, en ma qualité de ministre de la Justice, j'ai tout intérêt à veiller à ce que les Canadiens aient confiance dans le système judiciaire. Je crois que les députés ne doutent pas de l'intégrité de la Cour suprême du Canada qui est en train de déterminer si l'affaire dont elle est saisie à l'heure actuelle mérite d'être examinée à huis clos. Dans l'affirmative, je verrai ce que je dois faire en tant que ministre de la Justice et procureur général du Canada.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake): Monsieur le Président, Postes Canada a annoncé hier une modification considérable de son système de tri du courrier, qui devrait coûter leur emploi à près d'un millier de postiers et détériorer encore le service postal.

Ma question s'adresse au ministre chargé de la Société canadienne des postes, à qui nous devons sans doute cette dernière tentative pour accroître les profits aux dépens des services. Cette modification, de même que la décision d'installer deux boîtes aux lettres publiques à tous les coins de rue de toutes les localités du Canada, est-elle de son cru et combien d'autres idées stupides de ce genre les Canadiens devront-ils supporter avant que le gouvernement comprenne que la qualité du service doit primer les profits réalisés?

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): L'adjectif «stupide» convient parfaitement à la question du député.

Monsieur le Président, les changements annoncés hier font partie d'un programme de transformation en cours depuis plusieurs années déjà et grâce auquel les services postaux canadiens sont parmi les meilleurs au monde.

Une voix: Plus maintenant, Harvie.

M. Andre: C'est ainsi que le courrier sera livré plus vite, mieux et à moindre coût et que Postes Canada pourra se permettre de ne pas trop hausser le prix de livraison du courrier de première classe. Il y aura dédoublement des boîtes aux lettres publiques seulement dans les localités où il convient que le courrier local soit trié localement et que le reste soit envoyé ailleurs pour y être trié à la machine. C'est grâce à l'équipement moderne de tri automatique qu'on peut mieux servir les Canadiens.

Pour les néo-démocrates, ce qui était bon il y a une cinquantaine d'années doit être encore bon aujourd'hui. Ma foi, les choses évoluent.

M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre qui continue de prétendre que la Société des postes respectent les normes qu'elle s'est fixées en matière de livraison du courrier.

Comment le ministre peut-il justifier la suppression de 1000 autres emplois, alors que le volume du courrier continue d'augmenter partout au pays? Quand écouterait-il enfin les vœux des Canadiens et mettra-t-il sur pied une commission des postes chargée de contrôler la Société?

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, contrairement à ce qui dit le député, on ne supprime pas 1000 emplois. C'est pour cela que je n'avais pas répondu à cette partie de la question précédemment.

L'efficacité des postes s'améliore sans cesse. . .

Une voix: Soyez sérieux.

M. Harvey (Edmonton—Est): Quand allez-vous vendre les postes, John?

M. Andre: . . . du fait de l'utilisation de matériel informatisé moderne pour le tri. Pour atteindre les normes que les Canadiens attendent, il est nécessaire d'avoir recours à ce matériel. Il est regrettable que le Nouveau Parti démocratique continue à penser que ce qui servait si bien nos grands parents, doit continuer à être utilisé. Il faut vivre avec son temps.